

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 8 (1950)

**Heft:** 1

**Artikel:** Le Rideau de fer monétaire

**Autor:** Röpke, Wilhelm

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-133310>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le Rideau de fer monétaire

par WILHELM RÖPKE

professeur à l'*Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (Genève)*

### *La politique de contrainte monétaire — une conquête de l'époque totalitaire et collectiviste*

Il serait exagéré d'affirmer que ce camp de concentration national de la monnaie que nous entendons sous les termes de « politique de contrainte monétaire » soit une nouveauté sans précédent dans le cours de l'histoire. Philippe le Bel (1268-1314) semble, en effet, avoir fait usage d'un système de politique de contrainte monétaire à prétentions fort modernes au cours de sa lutte contre le pape Boniface VIII, et lorsque nous lisons, dans l'œuvre du père jésuite espagnol L. Molina (*De Justitia et Jure*, Mayence 1659) qu'un change à cours très élevé doit conduire à une sorte de « pénurie de dollars », nous nous sentons ramenés aux discussions mêmes de notre propre temps. Toutefois, ces faits ont toujours été, tout d'abord, des exceptions. Deuxièmement, même de telles exceptions ne furent possibles que dans des circonstances économiques qui nous paraissent aujourd'hui primitives. Enfin, il n'est néanmoins pas possible d'étudier le cas d'un Philippe le Bel sans être frappé de l'analogie existant entre ce souverain et les despotes modernes. Sa politique de contrainte monétaire n'aurait pas pu être efficace s'il n'avait disposé d'un système d'administration dont la similitude avec la bureaucratie actuelle étonne les historiens et s'il n'avait été, hélas, également moderne — d'une gênante façon — par son immoralisme absolu et son indifférence à l'égard des droits et libertés de la personne, qui ne le faisaient reculer devant aucune mesure de force.

Cependant, retenons de l'histoire de la politique de contrainte monétaire une nouveauté, seulement : qu'elle était quasiment ignorée, même en tant que possibilité, dans le passé immédiat du

siècle du libéralisme. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale qu'elle apparaît partout, même en dehors du monde fermé de la Russie bolchéviste, comme une des pièces de la machinerie anarchique de l'économie des Etats dont les finances sont déficitaires. Mais elle s'avère si peu efficace que sa disparition est, finalement, à peine remarquée. Ce que Ricardo, cent ans auparavant, avait déjà donné à entendre dans son ouvrage intitulé *The High Price of Bullion* devient une absolue conviction pour la génération d'après-guerre des économistes et hommes politiques : une politique de contrainte monétaire n'est, en dernière analyse, pas réalisable dans des pays civilisés.

Notre esprit était tout simplement incapable de concevoir un Etat totalitaire et une population drillée à son image ; en 1931 encore, en tant que membres de la Commission de crise du Reich instituée par Brüning (la Commission de Braun), l'idée ne nous était pas venue, lors de l'élaboration de nos projets tendant à une extension du crédit, d'envisager une politique de contrainte monétaire en vue de protéger la balance des paiements. Nous étions d'avis que, de même qu'en décrétant l'état de siège le premier sot serait en mesure de gouverner, il lui serait également possible de réaliser une politique économique à l'aide de la politique de contrainte monétaire, mais un tel sot nous apparaissait comme un grossier barbare ignorant des usages des pays civilisés. Seuls les communistes, les nationaux-socialistes, ainsi que les romantiques de l'économie ou les futuristes de la finance qui formaient leurs troupes de sympathisants étaient visés.

Combien comprennent encore, aujourd'hui, que nous n'ayons pas cessé de considérer cette prise de position critique à l'endroit de la politique de contrainte monétaire non seulement comme digne, mais encore comme objectivement sacrée, et que nous nous y tenions avec une inébranlable conviction ? Dans l'intervalle a grandi une génération pour laquelle ce qui était considéré comme fabuleux est devenu normal et qui ne peut concevoir le libre trafic monétaire international — si tant est qu'elle se le représente — que comme une utopie sans bases solides<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Récemment, j'ai exposé, dans une série d'articles de la *Neue Zürcher Zeitung*, la nécessité du rétablissement de la libre convertibilité des monnaies comme étant la condition de la réussite du Plan Marshall et je l'ai recommandée aux Américains en tant qu'unique condition à imposer aux pays bénéficiaires ; à cette occasion, un journal socialiste a qualifié cette pensée de criminelle.

A cette génération qui a perdu l'habitude de ce qui est normal, nous dirons :

1. En dehors de la Russie, la politique de contrainte monétaire, en tant que système de contrôle généralisé et réellement effectif même en temps de paix, n'est vieille que d'une vingtaine d'années, cependant que les siècles précédents prouvent que l'on peut aussi s'en passer avec succès quand il le faut.

2. En tant que système, elle n'est devenue possible qu'avec l'apparition d'un Etat dont la toute-puissance, la bureaucratie tentaculaire et le mépris des libertés élémentaires, encore inconcevables il y a quelques dizaines d'années, la Russie exceptée, sont, à la longue, inconciliables avec les normes de la pensée sociale occidentale. La politique de contrainte monétaire est la clé de voûte de l'Etat moderne collectiviste, qui ne peut se maintenir que dans un isolement national absolu.

3. La politique de contrainte monétaire est une mesure qui, économiquement, est insuffisamment pensée ; elle entraîne des conséquences contraires à ses buts mêmes et qui sont finalement inconciliables avec une économie nationale et internationale ordonnée.

4. Son maintien est d'autant plus impardonnable que la crainte des préjudices que pourrait provoquer sa suppression est exagérée.

Nous allons tenter d'éclaircir plus avant ces différents points.

#### *De la libre stabilité à une stabilité imposée par la contrainte*

Les motifs qui conduisent à adopter une politique de contrainte monétaire peuvent être de nature différente. L'exemple allemand, très riche d'enseignements et qui fait, malheureusement, autorité, nous apprend que le gouvernement Brüning a pris, en été 1931, les premières mesures prohibitives en vue de la protection de la balance des capitaux, menacée par les dénonciations de crédits étrangers ; cependant la politique de contrainte monétaire a été utilisée, peu de mois après déjà, pour sauvegarder l'actif de la balance des paiements allemande contre le déséquilibre provoqué par la conversion de la livre et pour éviter la dévaluation du Reichsmark ; sans délai, elle a été utilisée pour diriger le commerce extérieur dans un sens protectionniste ; la politique de contrainte monétaire sur le marché des devises n'a pas seulement conduit à une politique de contrainte à l'endroit du commerce

extérieur, mais, irrésistiblement aussi, à une collectivisation de l'économie du marché au sein de l'économie générale ; elle est devenue finalement l'à-priori de tout le système du collectivisme national développé sous le régime hitlérien.

Dans ce dernier rôle, la politique de contrainte monétaire est devenue une des pièces maîtresses de l'«inflation refoulée»<sup>1</sup>; sa fonction fut d'empêcher la compensation vers l'extérieur de la pression inflationniste suscitée à l'intérieur par le « plein emploi » et la politique d'argent à bon marché. Actuellement, suivant l'exemple d'Hitler, ce rôle l'emporte partout.

Cependant, quelles que soient les raisons changeantes et les fonctions dominant tour à tour la politique de contrainte monétaire, — qu'elle tienne lieu de moyen de défense contre la fuite des capitaux, de mode d'équilibrer par coercition la balance des paiements à l'aide d'un cours des changes fixé autoritairement, de protectionnisme ou de mode d'édification d'un système de collectivisme national — son action même sur l'économie et sa nature n'en demeurent pas moins toujours les mêmes. Toutefois, très peu de gens en sont précisément conscients.

Economiquement, ce que représente, et sans exception, la politique de contrainte monétaire apparaît le mieux quand on voit en elle un cas d'économie de contrainte qui, en interdisant la libre formation des prix et en fixant un prix au-dessous du point d'équilibre, rompt le mécanisme de compensation automatique du système des prix et le remplace par l'équilibre forcé de l'offre et de la demande obtenu par la contrainte et le rationnement. C'est une économie de contrainte sur un marché particulier, le marché des devises, et la manipulation forcée d'un prix particulier, celui des devises. En d'autres termes, l'économie monétaire de contrainte est la protection forcée d'un cours artificiel. Le fait que l'autorité, munie de pouvoirs punitifs et de contrainte, entre en jeu à la place du marché libre est aussi important que le fait que cette économie de commandement fonctionne en vue de maintenir par la force un cours qui, s'il était « juste », c'est-à-dire garantissant l'équilibre extérieur de l'économie, n'aurait pas besoin de cette protection policière.

<sup>1</sup> Cf. W. RÖPKE : *Offene und zurückgestaute Inflation*. Kyklos (Berne) 1947, n° 1, et W. RÖPKE : *Repressed Inflation*. Kyklos 1947, n° 3.

L'économie monétaire de contrainte peut-elle être une politique satisfaisante pour remplacer le libre mécanisme de l'équilibre économique ? Pour répondre à cette question, il n'est besoin que d'examiner les expériences faites sur d'autres marchés avec la politique de contrainte : le déséquilibre résultant d'un faux prix — considéré à tort comme une calamité « objective », mais qui n'est jamais que « relative », c'est-à-dire une « pénurie » consécutive à la fixation d'un prix déterminé, appelée imparfaitement « rareté des biens » — ce déséquilibre est perpétué, voire aggravé, par les répercussions de la politique de contrainte sur l'offre et la demande. Ce que nous révèlent tant d'autres marchés — celui du logement, régi encore partout par la contrainte, que l'on présente comme une plaie internationale — se passe également dans ce cas ; les critiques des théoriciens « éloignés du monde » à l'endroit de la pénurie de devises pourtant si notoire provoquent une telle indignation que, d'une part, on institue la politique de contrainte monétaire, mais, d'autre part, que l'on oublie que *politique de contrainte monétaire et pénurie de devises sont deux noms différents pour une seule et même chose*. En se réservant de maintenir la politique de contrainte monétaire aussi longtemps qu'il y aura pénurie de devises — et en particulier pénurie de « devises fortes » — on a tout simplement fait en sorte que cette raison d'être ne disparaîsse jamais.

Cette question est très importante pour comprendre le commerce extérieur : à l'instar de tous les autres marchés, il doit y avoir, sur celui des devises, un prix (cours) auquel l'offre et la demande s'équilibrent, ce qui signifie que, à ce cours, la balance des paiements d'un pays s'équilibre automatiquement. *La politique de contrainte monétaire supprime ce cours d'équilibre et, par là, l'équilibre extérieur de l'économie*. Le problème est de savoir si cet équilibre peut être atteint artificiellement. Le monde, dans son état actuel, répond catégoriquement non. Nous allons en examiner les raisons.

Les cours des devises sont un prix tout à fait particulier, à savoir le prix de la monnaie exprimé en unités d'une autre monnaie. C'est pourquoi l'équilibre extérieur d'une économie, quand il est dérangé, peut être rétabli non seulement directement par une *modification du cours du change*, mais aussi indirectement, par une *modification de tout le système de mesure des valeurs* (prix et coûts) à l'intérieur du pays. Par conséquent, *l'appareil*

*d'ajustement du commerce extérieur* peut agir par le mécanisme des prix à la fois sur *le cours des changes* ou sur *tout le système intérieur des prix*. De fait, les deux procédés ont, autrefois, agi de concert ; jusqu'en 1914 — et à nouveau depuis le milieu des années 1920 à 1930 — aucun phénomène de « pénurie de devises » ne s'est produit, par le fait qu'on laissait agir librement le mécanisme des prix (dans les deux acceptations mentionnées). La « pénurie de devises », avec toutes ses conséquences, est devenue un phénomène durable depuis qu'on a brisé ce mécanisme des prix par la politique de contrainte monétaire. C'est la brutale tentative d'opposer, à l'ajustement aussi bien des cours du change (dévaluation) que du système interne de mesure des valeurs (déflation), une interdiction policière, avec l'arrière-pensée tout à fait erronée que, de cette façon, la chaîne des réactions prendrait fin, alors qu'en fait on ne s'y soustraira pas. C'était le propre de l'étalon-or de donner la préférence à l'ajustement interne (dans d'étroites limites de fluctuations des cours) plutôt qu'à l'ajustement des cours du change. Il groupait ainsi les trois idéaux de tout règlement international : liberté, stabilité, unité. Aucun contempteur de l'étalon-or n'a pu jusqu'à présent nous en fournir l'équivalent ; il serait souhaitable que l'on en parle avec un peu plus de respect, au lieu de se sentir si supérieur et si avancé. Le système d'étalon international présente sans aucun doute l'avantage sur tout autre système d'unir ces trois idéaux ; ajoutons même que lui seul peut prétendre à ce titre de noblesse ; c'est une autre manière d'affirmer que, depuis la fin de l'étalon-or, nous n'avons connu aucun système d'étalon international. En donnant notre préférence à ce système monétaire, qui assure à la fois la stabilité des règlements extérieurs et leur liberté, nous nous prononçons pour l'équilibre permanent obtenu en agissant plutôt sur le niveau interne des prix que sur les cours du change.

Nous pouvons même prétendre qu'à la longue c'est la seule possibilité compatible avec d'actives relations internationales, tandis qu'un système mondial de cours des changes absolument libres échouerait déjà du fait que les conditions de la concurrence internationale se déplaceraient constamment ; cela conduirait finalement à l'arbitraire, à l'anarchie et à des mesures protectionnistes. La stabilité des cours des changes, qualifiée de démodée, ne serait donc pas du tout appliquée.

Si l'on tient à cela comme à un idéal, la question se pose de savoir s'il ne peut se présenter des circonstances dans lesquelles on ne peut plus avoir à la fois *la liberté et la sécurité*, étant donné qu'*une telle combinaison impliquerait des fluctuations du niveau interne des prix qui ne sont plus du domaine des possibilités pratiques*. Même le défenseur convaincu de la libre stabilité des cours des changes doit convenir qu'il y a des cas où la tentative de changer un cours du change « faux » en un cours « juste » à l'aide d'un ajustement du niveau intérieur des prix présente une désespérée analogie avec une scène inoubliable du clown Grock qui, constatant que la chaise est trop loin du piano, cherche, le visage en sueur, à pousser le piano jusque vers la chaise. C'est l'inverse qui est intelligent : pousser la chaise vers le piano, donc ajuster le cours du change aux prix et, en termes moins nuancés : à la parité du pouvoir d'achat. Plus que jamais, c'est le cas actuellement dans de nombreux pays — et l'Allemagne n'est pas le dernier — il s'agit avant tout de remédier une bonne fois à l'anarchie des relations financières internationales provoquée par dix années funestes et d'établir un nouvel équilibre naturel des balances des paiements ; cela n'est pratiquement possible que par une rectification directe des « faux » cours, et non pas indirectement par le canal du niveau intérieur des prix. On ne peut retrouver la liberté en matière de devises, en vue d'une suppression de la politique de contrainte monétaire, qu'en sacrifiant auparavant la stabilité.

Le grand malheur de ces dernières années est que l'on se soit laissé trop longtemps tromper sur le véritable état de la question, à cause de cet idéal de la stabilité des cours des changes. Par les accords de *Bretton Woods*, toute l'influence du *Fonds monétaire international* a été utilisée en faveur d'une politique en contradiction toujours plus marquée avec la réalité et ses exigences. On a protégé la stabilité des cours des changes avec une obstination génératrice de plus d'inconvénients que d'avantages, étant donné que, dans la situation actuelle des choses, cette stabilité aboutit, dans la plupart des pays, à la fixation d'un cours « faux », à l'aide de mesures de contrainte. Lorsque, au temps des espoirs nés de la guerre — espoirs difficiles à concevoir aujourd'hui — on créa cette organisation qui devait donner au monde un nouveau système monétaire international, on partit de l'idée que le plus grand danger de la politique monétaire internationale contre lequel

il faudrait protéger le monde après les hostilités était une vague de dévaluations. Ce faisant, on ne prêta pas attention au fait que, entre temps, le danger de la politique monétaire de contrainte, né du système dominant de règlement de la balance des paiements, était devenu infiniment plus grand et que, désormais, une politique du Fonds monétaire international ayant pour but la stabilité des devises ne pouvait qu'aggraver le danger véritable en luttant contre un danger devenu moins réel. Il était compréhensible que l'on n'ait pu se libérer que lentement du souvenir d'une époque à peine révolue, parce que, non sans quelque raison, on ne pouvait admettre sans autre des dévaluations faites au nom de la combinaison de liberté *et* de stabilité des cours, à laquelle l'étalon-or nous avait habitués. On parlait de « cours stables » en envisageant en même temps, par là, des « cours convertibles ». On était d'avis qu'il s'agissait de choisir entre la « liberté et stabilité des cours », d'une part, et la « liberté et instabilité », d'autre part, et, en dernière analyse, on était prêt à accepter une certaine politique de contrainte monétaire pour une période de transition prétendument brève. Mais maintenant il devient de plus en plus clair que toute cette conception est devenue un anachronisme qui ne tend qu'à perpétuer le maintien de la politique de contrainte monétaire avec toutes ses conséquences absurdes. Sans vouloir faire aujourd'hui le procès des créateurs du Fonds monétaire international, et même sans contester à la politique de ce fonds des mérites certains, à ses débuts tout au moins, on doit reconnaître en définitive qu'il s'est révélé malheureusement une force qui veut le bien mais qui fait le mal. Toutefois, ce paradoxe est devenu aujourd'hui si évident que l'on peut sans doute compter sur une modification imminente des cours. On aimerait seulement souhaiter que l'accent ne soit pas mis à nouveau à la mauvaise place : le but à atteindre sur le plan international n'est pas la dévaluation, mais la suppression de la politique de contrainte monétaire. Cette suppression impliquant à elle seule le rétablissement de l'équilibre extérieur des économies, il ne sera vraisemblablement pas nécessaire, dans la plupart des cas, de recourir à une dévaluation. Elle n'aura, toutefois, de sens qu'en tant que moyen de suppression de la politique de contrainte monétaire, et non en tant que but indépendant, à côté du maintien de cette politique.

Trois sortes de combinaisons sont possibles en matière de *politique des changes* : « liberté et stabilité », « liberté et instabilité », « stabilité et absence de liberté ». Sans aucun doute, la première est la meilleure, parce que, à la longue, la seule compatible avec les exigences de l'économie moderne. Si, dans les circonstances anormales actuelles de la plupart des pays, elle n'est pas réalisable, tout au moins pendant une période transitoire, il n'en serait pas moins inconsidéré, tout en souhaitant cette meilleure combinaison momentanément hors d'atteinte, de laisser prévaloir la plus mauvaise (« la stabilité et l'absence de liberté »). C'est le cas ou jamais de dire que le mieux est l'ennemi du bien. Ce qu'il faut rechercher avant tout dans les pays dont l'économie est désorganisée, ce n'est pas la « stabilité », mais l'établissement de conditions qui ne se trouveront réalisées qu'avec une stabilité durable de la monnaie, du point de vue intérieur et extérieur. Outre la condition évidente d'une politique budgétaire et de crédit interne ne menant pas à l'inflation, la plus importante des dispositions à prendre est de sacrifier la stabilité des cours à leur liberté, en vue du rétablissement de l'équilibre extérieur de l'économie. C'est un sacrifice qu'il faut faire non seulement à la liberté, mais également à la vérité des cours. Pour n'avoir pas vu clairement qu'il ne peut s'agir maintenant que de choisir entre « liberté et instabilité », d'une part, « absence de liberté et stabilité », d'autre part, et pour n'avoir pas réalisé que, pour atteindre à cet idéal de cours libres et stables, le mieux est, en attendant, de se contenter de cours libres et instables, et non pas stables et privés de liberté, le monde a suivi, ces dix dernières années, le chemin funeste menant de la libre stabilité à la stabilité imposée par la contrainte. Cette voie est funeste en ce que cette stabilité si chèrement payée ne présente même pas l'avantage d'être véritable et durable. On a vendu la liberté et la vérité des cours des changes pour une stabilité qui a le tort de ne pas être stable.

Examinons maintenant les fondements véritables de cette affirmation, fruit de l'expérience.

#### *Le prix d'une stabilité imposée par la contrainte*

Qui a suivi les discussions de politique économique de notre temps se gardera de la pensée absurde que le défenseur de l'économie du marché entend par là une « liberté » intégrale et absolue

de la vie économique. La *conception moderne de l'économie du marché* signifie bien plus que le mécanisme des prix doit être l'instrument *principal* pour assurer l'ordre et stimuler la vie économique, à l'intérieur d'un cadre large et vaste qui limite le « marché » libre. Cela n'exclut même pas qu'à côté de ce centre d'économie du marché il n'y ait place pour un véritable collectivisme (un interventionnisme « non conforme », ainsi que je l'ai précisé). *Cependant, afin que ce secteur collectiviste ne paralyse pas le secteur dominant de l'économie du marché, deux conditions doivent être remplies.* Premièrement, il y a une limite extrême au collectivisme au-delà de laquelle l'économie du marché refuse de se prêter, limite qui ne saurait être dépassée. *En second lieu*, si l'économie du marché ne doit pas seulement fonctionner, mais encore demeurer l'organisation économique dominante, le principe collectiviste ne doit pas être appliqué aux domaines auxquels reviennent des fonctions organisatrices *essentielles*.

La deuxième condition nous permet de mesurer la *signification de la politique de contrainte monétaire dans l'organisation économique générale*. Le collectivisme appliqué au problème du logement, par exemple, a certainement de graves conséquences, mais il n'empêche pas les autres domaines de l'économie d'être régis par le mécanisme des prix. A la longue, ce collectivisme se paiera par des habitations misérables, mais un peuple ne sera pas contraint par là de le réaliser *dans tous les domaines*, ce qui, nous en sommes convaincu, signifierait une existence, en outre, misérable. Il n'en est pas de même quand il s'agit de ces *secteurs d'organisation centrale*. Une économie peut difficilement demeurer une économie du marché quand le facteur régulateur du processus économique (la formation du capital et l'utilisation du capital) est soumis à une économie collectiviste totalitaire. Elle le peut aussi mal quand, par la politique de contrainte monétaire, la charnière des règlements extérieurs, vitale pour un pays industriel moderne, devient également un bastion du collectivisme. Le collectivisme en ce secteur entraînera nécessairement une réglementation collectiviste des relations économiques intérieures. Inversement, on ne saurait parler dans un pays d'un retour réel et durable à l'économie du marché aussi longtemps que le collectivisme subsistera en matière de relations extérieures.

La politique de contrainte monétaire et l'économie collectiviste se conditionnent donc l'une l'autre. Qui veut la première devra s'accommoder de la seconde ; qui ne veut plus celle-ci devra songer également à supprimer celle-là. Mais qui veut la seconde ne pourra pas renoncer à la première. Si l'on « dirige » l'économie (pour employer l'euphémisme sous lequel on recouvre charitablement l'odieuse réalité de la contrainte, de la bureaucratie et de la paperasserie), il n'est pas possible d'abandonner le commerce extérieur et son équilibre à l'action du mécanisme des prix. Il faut lutter jusqu'au bout en faveur du maintien de la politique de contrainte monétaire, et Neptune se laisserait enlever son trident plutôt qu'un homme d'Etat socialiste ne renoncerait à sa compétence en matière de devises. La seule pensée de sa suppression doit être considérée comme criminelle, comme dans l'ancien droit anglais l'acte inouï dénommé « *imagining the King's death* ».

C'est une lourde servitude pour les socialistes de devoir protéger la politique de contrainte monétaire — dont Marx n'avait pas parlé — *comme la position-clé proprement dite du socialisme*. Cela signifie en effet la protection d'une institution qui porte à son comble l'isolement national et ferme la porte à la coopération internationale. Si le socialisme — qui, même sans un Hitler ou un Molotov, n'est concevable qu'en tant que national — s'identifie en pratique avec un nationalisme économique extrême, c'est qu'il est forcé de faire des frontières de l'Etat, à l'aide de la politique de contrainte monétaire, un mur infranchissable hormis quelques ponts-levis. Il serait fort gênant de parler, en théorie, de coopération internationale, d'unions économiques telles que le Bénélux ou une Fédération européenne, et de *devoir faire*, en pratique, exactement le contraire.

Cette *autarcie collectiviste nationale* qui se retranche derrière la politique de contrainte monétaire a, de plus, des conséquences que, certes, fort peu ont entièrement prévues. Par la politique de contrainte monétaire, on rompt le mécanisme qui assure l'équilibre entre le système national de mesure des valeurs et le système international, c'est-à-dire le mécanisme des prix pris dans sa double acception. L'équilibre extérieur de l'économie est renversé et l'on voit alors apparaître la *crise de la balance des paiements* et la « pénurie de dollars » si souvent évoquées. L'équilibre de la balance des paiements, qui n'est plus déterminé par le mécanisme

des prix, doit, dès lors, être « planifié » par l'Etat, mais, de quelque manière que ce dernier s'évertue, il n'y parvient pas. Il s'empêtre dans des difficultés tout à fait imprévues et qui vont s'accroissant. Il faut en voir la cause majeure dans le fait que *les cours forcés fictifs faussent, en un des secteurs essentiels, l'image et le fonctionnement du processus économique et entraînent des fausses manœuvres qui apportent un élément général de désordre dans la vie économique*. Les réactions qui en découlent au sein des transactions internationales déterminant l'offre et la demande sur le marché des devises ont tendance à contrecarrer sans cesse la planification étatique de la compensation. Production, consommation, importations et exportations, tout est différent de ce qu'il en serait sans la politique de contrainte monétaire, différent avant tout de ce qu'il en devrait être eu égard à l'équilibre extérieur. Si l'Etat s'acharne à son but, il se voit forcé de consolider sa politique d'économie dirigée dans un sens de plus en plus totalitaire, par la suppression de la liberté du travail et de la consommation. Jusqu'à présent, ces dernières conséquences ont été masquées ou retardées par le Plan Marshall<sup>1</sup>. Même dans un pays aussi discipliné et, par ailleurs, aussi favorable à une telle expérience que l'Angleterre, on n'a pas réussi, en dépit de l'aide Marshall et de toutes les mesures de rigueur qui ont été prises, à obtenir l'équilibre de la balance des paiements. On voit par là que le problème véritable est celui de la compensation avec les pays dits à « monnaie forte », et qu'il porte sur la façon de remédier à la pénurie de dollars ou de francs suisses. Ceci aussi est une conséquence inévitable de la politique de contrainte monétaire. Les pays à « monnaie faible » sont précisément des pays qui pratiquent la politique de contrainte monétaire, les pays à « monnaie forte » sont ceux qui ont maintenu la libre convertibilité de leur monnaie, laquelle est sous-évaluée par rapport au cours forcé fictif des pays à monnaie faible<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Comparer la série d'articles intitulés : « Le Plan Marshall — Erreurs et possibilités », *Neue Zürcher Zeitung* des 11, 12 et 13 mars 1949, et mon ouvrage intitulé *L'organisation de l'économie*. Francfort s/Main 1948.

<sup>2</sup> Le fait pour un pays d'avoir une monnaie forte n'a rien à voir avec sa richesse. C'est par suite d'une erreur tenace que l'idée contraire s'est accréditée dans le public. Un pays pauvre comme le Portugal a une monnaie forte, tandis qu'un pays riche comme la Suède a, en un tournemain, transformé sa monnaie forte en une monnaie faible, en appliquant cette éternelle et même politique qui crée une pression inflationniste à l'intérieur, tout en empêchant sa compensation à l'extérieur par la politique de contrainte monétaire (« inflation refoulée »).

Si les « monnaies fortes » sont particulièrement demandées, du fait de leur libre utilisation et de leur relative sous-évaluation, leur offre est d'autant plus faible<sup>1</sup>. En présence des cours forcés fictifs, il est plus facile et plus avantageux d'exporter vers les pays à monnaie faible, tandis que les pays à monnaie forte se prêtent mieux à l'importation ; en même temps, c'est sur les monnaies fortes que l'on se concentrera pour se soustraire à l'économie de contrainte monétaire, au demeurant pleine de risques. En définitive, l'équilibre de la balance des paiements entre pays à monnaie faible se trouve être d'autant plus facile à réaliser que l'appareil commun de leur politique de contrainte monétaire permet le mieux une canalisation bilatérale. Dès lors, par voie de conséquence, comme la balance des paiements deviendra, par suite de l'élimination du mécanisme spontané de compensation des prix, l'objet de la planification étatique et que, d'autre part, l'effort principal de l'Etat aura en vue de diminuer la pénurie chronique de devises *fortes*, la conséquence en sera double. En premier lieu, ce sera désormais l'autorité qui, en place des consommateurs, décidera ce que le pays « peut s'accorder » ou non et passera au crible l'importation, d'après une liste d'urgence imposée aux consommateurs, appliquant la politique dénommée « austérité », qui limite dans toute la mesure du possible l'importation des biens « non essentiels »<sup>2</sup>. Secondelement, cette pratique, qui remet en honneur les meilleures traditions du mercantilisme, sera exercée en première ligne à l'endroit des pays à monnaie forte. Ainsi, on punit ceux-ci pour leurs efforts en vue de maintenir la libre convertibilité de leur monnaie, en dirigeant contre

<sup>1</sup> Le fait que ce soit précisément la libre convertibilité qui rende une monnaie forte et, par là, recherchée, contient en lui-même une des réponses à la question de savoir si la suppression de la politique de contrainte monétaire n'entraînera pas une fuite de capitaux ruineuse pour la monnaie. A ce propos, si l'on avance que le retour à la convertibilité de la livre anglaise effectué en 1947 à la demande des Américains s'est soldé par un épisode rapide et catastrophique du prêt américain, il ne faut pas en oublier les particularités :

a) La livre n'ayant pas été dévaluée, et le niveau des prix intérieurs n'ayant pas baissé par suite d'une déflation, les causes du déséquilibre de la balance des paiements demeurant par conséquent inchangées, le retour à la convertibilité se trouvait être, dans ces conditions, une aventure inconsidérée.

b) La convertibilité, par le fait qu'elle ne fut que partielle et limitée, n'était pas identique à la suppression de la politique de contrainte monétaire.

c) La politique socialiste du gouvernement anglais continua d'être un motif prodigieusement puissant de la fuite des capitaux.

<sup>2</sup> J'ai traité de l'absurdité de cette politique dans l'étude intitulée « Austérité », parue dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 21 mars 1948.

eux ce qui peut rester encore du principe du multilatéralisme dont on leur est redevable ; on leur vend le plus possible de marchandises, mais on leur en achète le moins possible, et en excluant encore, dans la mesure du possible, les fameux biens « non essentiels » ; les pays à monnaie forte deviennent ainsi les innocentes victimes de cette politique. Ils se trouvent finalement à ce point acculés qu'il ne leur reste pas d'autre ressource que de payer dans la même monnaie. Pourtant le malheur est que les pays à monnaie faible — qui contrôlent les devises — perdraient ce qui leur reste — essentiel pour eux — de leur possibilité de manœuvre, si les derniers îlots de la liberté monétaire et des échanges multilatéraux venaient à disparaître<sup>1</sup>.

La politique de contrainte monétaire conduit donc, là également, à des conséquences détruisant les fondements mêmes sur lesquels tout le système repose. Pour en saisir pleinement le sens, il faut réaliser que cette politique est incompatible avec des relations commerciales internationales reposant véritablement sur le multilatéralisme ; en cela elle nie une des qualités de l'économie mondiale reconnue comme étant sa condition essentielle. La politique de contrainte monétaire signifie la suppression de la libre convertibilité de la monnaie, c'est-à-dire la création d'une monnaie qu'il n'est plus possible d'évaluer librement sur le plan international et qui ne peut, dès lors, plus tenir lieu de fondement à de libres relations multipartites dans le commerce mondial. Inévitamment, elle appelle le *bilatéralisme*, c'est-à-dire la canalisation officielle des relations économiques internationales, qui ne cesse pas d'être telle, même si l'on fait une tentative — au reste des plus décevantes — en vue d'étendre ce dirigisme à plusieurs pays à la fois (« commerce multicompensatoire »).

Voilà pourquoi on ne peut remédier à ce morcellement bilatéral de l'économie mondiale, qui prend des formes toujours plus grotesques, qu'en extirpant du monde sa cause véritable, à savoir la politique de contrainte monétaire, avec toutes ses suites. Pour la même raison, il ne faut fonder aucun espoir sur tel ou tel système raffiné de règlements ou de convertibilité intereuropéens, ni sur aucun projet de monnaie européenne. Aussi longtemps que subsisteront dans les pays intéressés les causes du déséquilibre de

<sup>1</sup> Cf. en particulier l'ouvrage intitulé *Désintégration économique internationale*. Londres 1942. Pages 34-35.

leur commerce extérieur, leur action réapparaîtra toujours et déjouera de tels plans. En revanche, ces causes éliminées, on n'a plus besoin de ces projets. Le problème se poserait différemment si l'on pouvait établir une autarcie planifiée pour toute l'Europe, mais il est superflu de dire que c'est là une utopie. Ceux qui, par le moyen de l'organisation du Plan Marshall, sont en train de concevoir un tel super-collectivisme rencontreront des difficultés malaisées à surmonter.

*Le chemin de la liberté*

Quand une institution s'est révélée, au point où c'est le cas pour la politique de contrainte monétaire, comme étant source de désordres, il ne rime plus à rien de qualifier sa suppression d'utopique. Car l'espoir de sortir par une autre voie d'une situation toujours plus intenable est encore bien plus utopique.

Il ne peut sérieusement plus s'agir que de tenir compte des difficultés incontestables qu'entraîne sa suppression, de peser toutes les objections importantes et de trouver la meilleure méthode de transition. On rendrait un aussi mauvais service à cette cause en tenant ces difficultés pour insurmontables qu'en les considérant comme négligeables. Le plus important est, toutefois, de se pénétrer du caractère intenable de la situation actuelle.

WILHELM RÖPKE.